



Comité de pilotage des femmes africaines sur le programme Post 2015: Réaction au Rapport du Panel de Haut Niveau sur le Programme de développement Post 2015

POUR PUBLICATION IMMEDIATE

Nairobi, Kenya, Le 10 juin 2013

Les représentants des organisations et réseaux des femmes régionaux, sous-régionaux, nationaux et de la base voudraient applaudir l'engagement du Panel de Haut Niveau (HLP) à l'égalité des sexes et les droits de la femme, notamment l'engagement visible à prévenir et éliminer toutes les formes de violence contre les femmes et les filles d'ici 2030. Le fait de classer l'objectif sur les femmes et les filles deuxième après l'objectif de mettre fin à la pauvreté démontre le niveau d'engagement par le HLP. Le panel de Haut Niveau indique dans le rapport que, « Aucune société n'est devenue prospère sans une contribution majeure de ses femmes. »

Nous apprécions le HLP pour non seulement reconnaître l'égalité des sexes comme une question importante et de proposer qu'elle soit transversale à travers le cadre mais de proposer en outre un objectif à part sur l'autonomisation des filles et des femmes et la concrétisation de l'égalité des sexes. L'objectif illustratif numéro 2 du rapport du HLP: *Autonomiser les filles et les femmes et concrétiser l'égalité des sexes* recommande quatre cibles importantes:

- a. Prévenir et éliminer toutes les formes de violence contre les femmes et les filles;
- b. Mettre fin au mariage de mineurs;
- c. Garantir l'égalité de droits pour les femmes de posséder et d'hériter la propriété, de signer un contrat, d'enregistrer un business, et d'ouvrir un compte bancaire; et
- d. Éliminer la discrimination contre les femmes dans la vie politique, économique et publique.

Nous applaudissons en outre l'inclusion dans le rapport du HLP des indicateurs spécifiques dans les autres objectifs illustratifs tel qu'assurer les Droits de Santé Sexuelle et Reproductive et faire baisser la mortalité maternelle sous l'objectif Santé, accroître la part du droit des femmes et des hommes et de la communauté à posséder la terre, la propriété et d'autres biens sous l'objectif de mettre fin à la pauvreté.

En plus, les organisations des femmes africaines sont particulièrement encouragées par la reconnaissance du Panel de Haut Niveau de l'important rôle des organisations de la société civile dans la conception, la concrétisation, et le suivi du programme de développement post 2015. Les organisations des femmes apprécient la plateforme qu'a prévue le HLP pour la participation des femmes aux consultations mondiales et régionales et l'inclusion de certaines de leurs revendications dans le rapport du HLP telles que celles ci-haut mentionnées.

Tout en reconnaissant les recommandations significatives qui ont été faites en vue de l'inclusion de l'égalité des sexes dans le nouveau programme, nous sommes cependant préoccupés que peu d'accent a été placé sur le traitement des inégalités entre les sexes et lier fortement l'égalité des sexes et la perspective de droits de la femme à travers le contenu détaillé du rapport et dans les objectifs illustratifs.

Bien que le rapport du HLP reconnaisse que les nouveaux objectifs et cibles doivent être fondés dans le respect des droits humains universels, il n'arrive pas à produire un rapport avec un cadre clair et visionnaire qui va au-delà de la croissance économique, en prenant en compte les dynamiques sociales et politiques qui sont responsables des inégalités structurelles tant verticales qu'horizontales comme on les voit dans les pays en développement. La question du travail de soins non rémunéré a été oubliée dans le rapport en dépit des nombreuses recherches qui appellent les responsables politiques à reconnaître sa contribution au PIB et à la société en général. Il est impossible de réaliser un développement transformationnel jusqu'à ce que la politique économique soit transformée de manière qui reconnaisse l'importance de l'économie des soins et comment elle contribue à l'économie « productive ». Il faut, dans le programme post 2015, une recommandation pour que le travail non rémunéré soit reconnu, réduit et redistribué entre les hommes et les femmes et le rôle de l'Etat d'investir dans le secteur social notamment les soins aux enfants, s'occuper des personnes âgées et des malades.

Sur l'objectif illustratif numéro 2, une cible pour garantir les droits sexuels et reproductifs des femmes et des filles aurait aussi ajouté de la profondeur à cet objectif et abordé un important obstacle structurel à l'égalité des sexes. Alors que le panel reconnaît comme un problème le manque d'accès aux services de santé sexuelle et reproductive pour les adolescents, le HLP n'arrive pas à donner clairement des mesures pratiques qui aborderaient cette lacune. Nous avons l'impression qu'ils auraient dû avoir développé clairement ce qu'il envisage à travers un indicateur sur l'accès universel aux droits sexuels et reproductifs (DSSR) par rapport à la lacune dans le manque d'accès aux services de DSSR par les adolescents.

Tant l'objectif illustratif 10 que 11 sur la gouvernance et les sociétés stables et paisibles n'arrivent pas à reconnaître le rôle de la pleine et significative participation des femmes et des jeunes.

Entre autres, la vision fixée pour le cadre se concentre toujours sur les centres des politiques néolibérales autour du marché plutôt que sur le bien-être des peuples. Nous recommandons une vision qui aborde les écarts dans l'emploi pour garantir la redistribution équitable des richesses et des propriétés, l'accès et le contrôle des ressources et un système fiscal sensible au genre qui est transformatif.

Pour assurer la représentation efficace des questions féminines, nous appelons le Secrétaire Général des Nations Unies à dépasser le rapport du HLP et de faire des recommandations beaucoup plus ambitieuses et transformationnelles aux Etats membres à produire une vision claire et pourtant pratique tel que c'est envisagé qui aborderait davantage les principaux obstacles structurels et systémiques aux droits humains de la femme et de la fille et à l'égalité des sexes et qui en garantirait la pleine concrétisation.

Contact pour la Presse:

Nabila Abdulmelik

Chef de la Communication, FEMNET

communication@femnet.or.ke

+254 725.766932

www.femnet.co